Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Xavier Bertrand à Courthézon : « Je veux mettre en place une République des territoires »



Après Éric Ciotti et Valérie Pécresse en début de semaine en Vaucluse, place aux envolées sonores du candidat (finalement) LR Xavier Bertrand.

« Le seul qui peut battre Emmanuel Macron, il est en face de vous et vous parle en ce moment même », retorque Xavier Bertrand à un membre de l'auditoire le questionnant sur sa réaction en cas de défaite à la présidentielle. Joute verbale frisant le comique à la salle polyvalente de Courthézon. Dans le public, l'homme à la barbe blanche ponctuera : « vous n'avez pas besoin de hurler, je suis d'accord avec toutes vos propositions ! » Ou l'art de la communication.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Souhaitant mettre fin au « purgatoire vécu tous les jours à l'Assemblée nationale », le député et président de la Fédération LR du Vaucluse, Julien Aubert, multiplie les invitations des ténors LR à fouler les terres provençales. Après Lourmarin, l'opération est réitérée ce samedi 30 octobre devant un parterre d'une soixantaine de sympathisants, militants ou simples curieux. Une dame nous glissera à l'oreille une remarque pour le moins éclairante : « dites donc, il n'y a pas beaucoup de jeunes ici… » Un simple tour d'horizon donnera raison à son œil avisé.

En cette matinée de grisaille jalonnée d'averses, Courthézon semblait être 'the place to be' pour la famille gaulliste. De nombreux élus locaux opinent du chef ou laissent échapper un sourire en direction de l'orateur : Thierry Lagneau (maire de Sorgues), Alain Dufaut (ancien sénateur), Dominique Santoni (présidente du Conseil départemental de Vaucluse), Jean-Baptiste Blanc (sénateur), suivis par de nombreux autres maires, conseillers départementaux et régionaux.



Crédit photo: Linda Mansouri

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Opération séduction pour le président de la Région Hauts-de-France. Le voilà balayant le spectre large de ces propositions : sécurité, politique migratoire, nucléaire, travail, autonomie des élus locaux. Le cheval de bataille est trouvé : parler aux travailleurs moyens, cette « classe oubliée qui forme le cœur battant de l'économie. » Thierry Lagneau soutiendra en préambule : « dans cette situation de crise, nous avons besoin d'une personnalité forte […]. J'ai fait le choix de l'accompagner, il est le seul en mesure de faire gagner la droite républicaine avec une vraie vision pour notre pays ». Gagner, voilà le graal qui nourrit la croisade de l'ancien ministre du gouvernement Fillon. Gare à ceux qui pronostiqueraient une défaite amère : « Si je fais tout ça, c'est pour la gagner cette présidentielle. Je n'ai pas la tête d'un finaliste ! »

LR, pas LR, finalement LR ?

Le feuilleton s'est éternisé, au gré des interventions médiatiques ou des bruits de couloir. C'est finalement avec la « manufacture LR » que Xavier Bertrand fera la course à l'Elysée. Le congrès du 4 décembre prochain ? « Le seul choix possible pour rassembler tous les Français », déclare celui qui soutient être « un vrai candidat de droite, fidèle à ses valeurs et ses idées » et qui entend bien « redresser le pays, apaiser les Français, redonner confiance et fierté. »

Après avoir fait cavalier seul un temps, Xavier Bertrand a changé de fusil d'épaule. Il insiste, il n'a toutefois pas voulu « créer de nouveau parti ». Nous parlerons plutôt de « laboratoire d'idées » permettant de « façonner le projet » présenté aujourd'hui. Après le 4 décembre, place donc à une course collective. A ceux qui attendent des tirs d'armes et autres bras de fer musclés sur les plateaux TV, Xavier Bertrand désamorce : « Ce ne sera pas la foire d'empoigne, nous n'avons pas le droit de nous diviser. » Ce dernier a ainsi tenu à ce que quatre débats soient organisés pour pouvoir *in fine* « fermer définitivement la parenthèse Macron ».

> **« Si nous ne sommes pas au second tour, nous disparaîtrons. »**

Très vite, les partis de l'échiquier politique ont les oreilles qui sifflent. A grand renfort de métaphores mortifères, les « vautours et les fossoyeurs » en prennent pour leur grade. Le pion du nom de loyauté est avancé : « A aucun moment je n'ai trahi ma famille politique pour rejoindre les rives de la 'macronie', je sais qui je suis, je connais mes principes. » La France de Macron ? « La France des premiers de cordée » là où le candidat LR entend être le « président de tout le monde. » Le parti à la rose perd aussi quelques épines : « les socialistes ont oublié que le rôle de la politique est de changer la vie des gens. »

L'extrême droite ne sera pas exempte de quelques tirs francs si l'on en croit leurs « sales méthodes d'intimidation et de diffamation. » Prenant l'exemple de la jungle de Calais finalement démantelée après une longue bataille, Xavier Bertrand pointe l'immobilisme du Rassemblement national : « Ils sont incapables de résoudre les problèmes. Ils profitent du malheur des gens. Allez demander à quelqu'un de scier la branche sur laquelle il est assis, jamais il ne le fera. » Et de conclure : « Si nous ne sommes pas au second tour, nous disparaîtrons. Si LR disparaissent, qui parlera de la grandeur de cette nation qu'est

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

la France ? »



Question posée sur la valorisation des filières d'apprentissage. Crédit photo: Linda Mansouri

Fervent défenseur de l'atome, Xavier Bertrand tranchera laconiquement, regard complice avec Julien Aubert. « Je vais être très clair avec vous, si je suis président de la République, vous aurez un président de la République pro nucléaire », refus net et frontal d'abaisser la part du nucléaire à 50% comme c'est le cas aujourd'hui. « Jamais les satanées éoliennes ne remplaceront ce que peuvent produire les centrales nucléaires dans notre pays », poursuit-il. Question ruralité, le candidat en fera son combat pour redonner ses lettres de noblesse à l'agriculture et la viticulture qui reflètent la « qualité de ce que l'on boit et mange, des emplois, mais aussi la France et son indépendance. »

> **« Jamais les satanées éoliennes ne remplaceront ce que peuvent produire les centrales nucléaires dans notre pays. »**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Au chapitre travail, comment sortir des 35h « sans drame » ni insurrection ? Avec un principe de « gagnant-gagnant » selon l'ancien ministre du Travail. Sur la table, cette proposition : au-delà des 35h, pas d'impôt ni de charges. Pour le chef d'entreprise, une exonération de charge de 2 euros par heure, au-delà des 35 heures. « La France oublie les classes moyennes et les catégories populaires qui travaillent. »

Voilà qu'il lâche le micro sur le pupitre, arbore sa plus belle voix de stentor et s'engage dans un ballet gestuel. Objectif ? Matérialiser l'injustice subie par la classe moyenne dont les revenus égalent ceux qui ne travaillent pas. La proposition s'en suit, celui qui travaille et perçoit jusqu'à 2000 net par mois dans un premier temps, bénéficiera d'une prime au travail. « Quelqu'un qui travaille à temps complet ne recevra pas moins de 1500 euros net par mois. Cette prime au travail remplacera et dépassera largement la prime d'activité », propose le cadre LR.

« Qu'on nous fiche la paix, qu'on laisse les élus décider et respirer. »

La République des territoires ? Une proposition qui entend mettre fin à « la confusion des rôles et des problèmes de gouvernance » en France. » Et d'abonder : « que l'Etat s'occupe à nouveau de ce qui est régalien : sécurité, justice, défense, diplomatie, politique migratoire. Mais pour la vie quotidienne, qu'on nous fiche la paix, qu'on laisse les élus décider et respirer. » Chacun son métier et les vaches seront bien gardées. Pour autant, pas d'ode à l'indépendance. Mais d'avantage de liberté, d'autonomie et de responsabilité pour les collectivités. « On est obligé de négocier avec une ARS pour ouvrir une maison de santé ! », fustigera le candidat en tablant sur les dépenses d'investissement (santé, ferroviaire, etc.) pour préparer l'avenir des territoires.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



« Pourquoi vous m'enlevez le micro, il ne m'a pas encore répondu ! » soutiendra mordicus le sympathisant. Crédit photo: Linda Mansouri

Question politique migratoire, les propositions épousent la doctrine fidèle aux Républicains, jusqu'à Michel Barnier, ancien commissaire européen et négociateur du Brexit, qui propose un retour à une « souveraineté juridique » des États européens en matière d'immigration. En cas d'élection, Xavier Bertrand proposera aux Français de se prononcer dès l'automne 2022 sur une politique de quota migratoire en France. « Nous déterminerons qui nous avons besoin d'accueillir, pour quel type de métier, combien de temps et en provenance de quel pays », tonne le président de Région.

> **« Quelqu'un qui travaille à temps complet ne recevra pas mois de 1500 euros net par mois. »**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Terminons ces quelques lignes par un sujet, ô combien épineux, dans le sillage des tirs d'arme à feu Cavaillon : la sécurité. Au programme donc, une peine minimale obligatoire d'un an, sans aucun laxisme, pour « tous ceux qui s'en prennent à nos policiers, nos gendarmes, nos pompiers, nos maires. » Une mesure qui entend mettre fin à « l'impunité et l'insécurité qui gangrène notre pays. » Toutes ces propositions permettront-elles au candidat de tirer son épingle du jeu lors du congrès LR ? La fièvre sondagière se réserve, quant à elle, le privilège de faire la musique du débat démocratique.

Thierry Aubert : « La Chambre des métiers n'est pas qu'une chambre d'enregistrement »



La commune de Courthézon vient de rejoindre la liste des 50 communes vauclusiennes signataires de la charte de proximité initiée par la CMAR (Chambre de métiers et de l'artisanat de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.) Elles s'inscrivent ainsi dans une politique de valorisation des entreprises artisanales et de maximisation de l'économie de proximité. Non moins de 210 chartes ont déjà été signées entre l'institution et les communes de la région Sud.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Interview de Thierry Aubert, président de la délégation de Vaucluse.

Que représente l'artisanat dans le Vaucluse ?

Le poids économique des entreprises artisanales est conséquent. Ce sont plus de 20 000 entreprises, soit 27% des employeurs du département et 40 000 salariés estimés. Sur Courthézon, l'artisanat représente 43% du tissu économique, 183 entreprises sont à ce jour recensées. Nous mettons l'accent sur la proximité en nous rapprochant des artisans par le biais des communes et des élus locaux, afin de faire connaitre l'éventail de services offerts par la Chambre. Les artisans sont des acteurs indissociables et incontournables de l'attractivité de la commune. Ce sont des entreprises pourvoyeuses d'emploi, elles véhiculent également au quotidien des valeurs d'excellence, un savoir-faire et tissent du lien social.

Quels sont les rôles incombant à la CMAR ?

Dans beaucoup d'esprits, la CMAR n'est qu'une banale chambre d'enregistrement, un guichet ou les artisans s'enregistrent à leur création et à la clôture de leur activité. Ce n'est absolument pas que ça. La Chambre offre un véritable accompagnement tout au long de la vie de l'entreprise. Nous agissons au plus proche des artisans pour les aider au quotidien. Nous n'exerçons aucune ingérence dans les affaires de la commune, nous apportons une expertise, une connaissance technique du terrain et du réseau, à disposition des communes et de leur tissu artisanal.

51 communes ont signé la charte de proximité, quelle en est la vocation ?

Le but de la charte en faveur d'une économie de proximité est de faciliter la vie de l'entreprise artisanale sur la commune. Certaines communes le font très bien car elles ont pris conscience de l'importance de ces entreprises, mais d'autres ont besoin qu'on leur rappelle à quel point l'artisanat peut contribuer à faire rayonner leur territoire et son attractivité économique. Cette charte de proximité repose sur quatre axes majeurs. Le premier vise à faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs et diffuser le label "Consommez local, consommez artisanal", pour la valorisation des produits locaux. Nous encourageons le grand public au travers d'actions de communication favorisant les circuits courts.

> « *La CMAR offre un véritable accompagnement tout au long de la vie de l'entreprise*. »

Le second axe entend renforcer l'activité artisanale sur le territoire de la commune, notamment en aidant par exemple dans la création d'une zone artisanale. Nous avons par exemple collaboré dans le cadre de la 'Traversée des arts' située dans le centre commercial de Monteux. Cette rue était totalement vide, nous avons apporté un soutien à la réimplantation des artisans d'art. C'est désormais une traversée dynamique et attractive. Les métiers d'art sont généralement de petites structures qui n'ont pas forcement les moyens financiers pour se lancer dans des projets. En se regroupant, elles mutualisent leurs efforts. Nous avons également un projet de réimplantation d'art dans la commune de Cadenet, en collaboration avec le maire. Le 3e volet entend renouveler les entreprises artisanales en encourageant la reprise

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

d'entreprise. Nous mettons ainsi en contact des cédants et reprenants. Et enfin, l'ultime axe illustre la volonté de soutenir la politique de la CMAR au travers de son offre de services qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans.

La bonne volonté n'est-elle pas compromise par le manque de foncier sur notre territoire ?

Un artisan n'a pas un grand besoin de foncier, comme je le dis souvent aux élus, il est inutile d'acheter des zones de 2000m². Un artisan a besoin au bas mot de 300m², c'est amplement suffisant pour son local et un emplacement de stationnement. En ce qui concerne le centre-bourg, les centre villes se sont vidés et le foncier existe. Selon moi, l'implantation d'un artisan, en centre ou en périphérie n'implique pas de réelle problématique.

Quelles sont vos actions pour pallier la crise sanitaire ?

Nous avons mis en place un DEAR (Diagnostic entreprise artisanale de région), conjointement avec les six chambres de la région Sud. Cette prestation entièrement gratuite, propose au chefs d'entreprise un temps de réflexion, afin de porter un regard neuf sur leur activité. L'artisan bénéficie de pistes de développement durant une matinée. Nous ne nous immisçons pas dans la gestion de l'entreprise, nous montrons simplement que d'autres modalités d'action peuvent aboutir à une meilleure rentabilité et efficacité. Nous avons également mis en place l'action 'Déclic rebond' afin d'accompagner les artisans dans leurs démarches administratives, notamment en rapport avec le PGE (Prêt garanti par l'Etat), les reports d'échéance de charges sociales, le dialogue avec la banque, la médiation de crédit avec la Banque de France. La finalité est de les accompagner dans ces démarches importantes. Le dispositif 'Déclic numérique', lui, vise à soutenir les artisans dans leur transition numérique, afin de conserver un minimum d'activité lorsque les locaux sont portes closes. Cela se traduit notamment par l'aide à la création de site internet ainsi qu'un éventail large de conseils numériques.

« *Nous ne nous immisçons ni dans la gestion de la commune, ni dans celle de l'entreprise*. »

Proposez-vous des aides financières à destination des artisans ?

Si un artisan est en difficulté avec l'URSSAF (Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales), j'interviens en sa faveur. Beaucoup d'artisans sont en déprime, en repli sur soi, mais malheureusement, nous ne pouvons les accompagner financièrement. Pour cela, il existe les aides de l'Etat qui ont permis de sauver énormément d'entreprises, dois-je le souligner. En effet, nous sommes à -30% de cessations d'entreprise. Toutes ces entreprises sont encore la grâce aux aides étatiques. J'ai rencontré le directeur de la Banque de France récemment, il est vrai que certaines banques remettent la pression en laissant entendre qu'il faudrait commencer à rembourser le PGE. C'est une pression supplémentaire pour les chefs d'entreprise, qui affichent une reprise d'activité plus que timide et ne peuvent toujours pas faire face à leurs charges.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Un exemple de dispositif de circuit court ?

Nous avons signé une convention avec la ville d'Avignon, mettant en relation les cantines scolaires et la Confédération de boulangers et pâtissiers du Vaucluse. Un regroupement de 4 à 5 boulangers fournissent le pain aux élèves. Nous avons également un partenariat avec le campus d'Avignon, il est important de souligner que la CMAR gère en gestion le plus gros campus de Paca avec pas moins de 1200 jeunes. La ville d'Avignon nous fournit de la viande que les jeunes transforment et mettent à disposition des cantines. Nous travaillons également avec Serge Andrieu, maire de Carpentras, dans le cadre d'une signature avec la Cove (Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin) au sujet de la problématique des déchets de bâtiment, de concert avec la société Lafarge.

Le mot de la fin ?

Je souhaite tout de même terminer sur une note d'espoir. Les artisans se battent, beaucoup d'entreprises ont été sauvées, l'économique tend à repartir. Nous faisons le maximum pour aider nos entreprises car elles font partie du patrimoine culturel, culinaire. Les chiffres le prouvent : 4 milliards de chiffre d'affaires dans le Vaucluse générés par l'artisanat, on ne peut pas s'en passer…

Le foncier, nerf de la guerre selon Nicolas Paget, maire de Courthézon

Nicolas Paget, maire de Courthézon, justifie son action sur la base d'un constat : « la vie commerçante est le cœur battant d'une commune, nous avons un rôle à jouer dans la dynamique commerçante de nos villages. » Parmi les dispositifs adoptés par l'édile : l'exonération du droit des terrasses afin de soutenir les commerçants et bars, un slogan 'consommez bons, consommez Courthezon' incitant aux circuits courts, un livret regroupant les coordonnées des commerçants (ouverts et 'Click & Collect'), une réorientation des achats publics, etc.

« Nous avons de plus en plus de demandes d'installation, mais nous souffrons du foncier. Renforcer l'attractivité artisanale repose sur le foncier et l'urbanisation, transformer en local commercial à coût modéré pour inciter à installer. Nous avons par exemple transformé l'ancienne caserne des pompiers en local commercial qui accueillera dans les prochains mois une supérette, un fromager et d'autres activité. » Le maire confirme la disponibilité de locaux en intramuros mais souligne le manque cruel de locaux vacants en périphérie, ou les places de stationnement représentent un atout commercial majeur. « A Courthézon, nous disposons d'une zone d'activité attractive à proximité de l'A7 et de l'A9. Chaque semaine, nous enregistrons une nouvelle demande d'installation, avec la Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange. Notre objectif est d'agrandir ces zones d'activité. » La commune a par ailleurs participé au Fonds Covid Résistance, afin de soutenir son tissu économique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



La ville de Courthézon est désormais signataire de la charte en faveur d'une économie de proximité

De l'Isle-sur-la-Sorgue à Courthézon pour Le Roy logistique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



D'ici juin prochain, la plateforme vauclusienne de Le Roy logistique devrait être transférée de la zone de la Grande Marine à l'Isle-sur-la-Sorgue à celle de la Grange Blanche II à Courthézon. Ce déménagement vise à notamment à faire face au développement de l'activité stockage dans le Sud-Est de ce groupe créé en Bretagne en 1947.
Dirigée depuis 2009 par Gabriel Lopacki, l'agence de l'Isle-sur-la-Sorgue, dont l'implantation avait été accompagnée par VPA (Vaucluse Provence attractivité), est désormais trop à l'étroit.
Les 12 salariés vont donc bientôt rejoindre le nouveau site de Courthézon idéalement positionné à proximité des autoroutes A7 et A9, respectivement situés à 5 et 10km.

Environnement entièrement sécurisé
La nouvelle agence s'étendra sur 18 000 m2 (avec 3 cellules de 6 000 m2) pour une capacité de stockage de 27 000 palettes (contre 6 000 actuellement). Elle disposera également de 15 portes à quai.
Les bâtiments, en cours d'aménagement intérieur, sont certifiés 'Breeam very good' (une évaluation et certification performance environnementale internationale). Ils sont aussi agréés OEA (Opérateur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

économique agréé). Accordé aux opérateurs communautaires les plus fiables, ce dispositif permet de faciliter les échanges et de mieux sécuriser les flux de marchandises entrant ou sortant de l'Union européenne. Cela offre notamment la possibilité de stocker ses marchandises sous douane dans un environnement sécurisé. C'est notamment pour ces raisons que le site sera entièrement fermé et vidéo-surveillé.

30 recrutements d'ici la fin de l'année

« Cette nouvelle plateforme vauclusienne dispose de tous les atouts recherchés par les utilisateurs de prestations logistiques », explique Gabriel Lopacki dont l'agence disposera d'une activité de 'co-packing' installée au second trimestre 2021 (ndlr : il s'agit d'un processus de préparation de commande consistant à regrouper des produits complémentaires dans un même conditionnement). L'agence de Courthézon proposera enfin une offre de transport sur place avec une flotte de véhicules en propre.

Afin de faire face à ce développement, le groupe compte procéder au recrutement d'une trentaine de personnes d'ici la fin de l'année.

Disposant de 22 sites à travers la France, Le Roy logistique a réalisé un chiffre d'affaires de 154M€ en 2019 dont 60% généré par les activités de logistique et de transport associé, 35% pour l'organisation des transports et 5% par le co-packing. Le groupe compte 600 collaborateurs et ses plateformes disposent d'une capacité de 300 000m2. Il travaille notamment avec de grands noms comme Nestlé, Lactalis, Auchan, Carrefour, Intermarché, Maison du monde, Playmobil, BASF ou bien encore Saint-Gobain.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Les bâtiments, en cours d'aménagement intérieur, sont certifiés 'Breeam very good' (une évaluation et certification performance environnementale internationale). Ils sont aussi agréés OEA (Opérateur économique agréé).

Carpentras, Malaucène, Courthézon, Caromb et Valréas engagées dans une restauration

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

collective durable



L'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (ARBE) coordonne cette année un accompagnement intitulé 'vers une restauration collective durable'. 26 collectivités ont été choisies en Région Paca dont cinq dans le Vaucluse qui vont suivre 6 modules de formations pour mettre en œuvre leur projet. Au programme : préservation du foncier agricole, lutte contre le gaspillage alimentaire, achats durables et approvisionnement de qualité, cuisine alternative et végétarienne, éducation à une alimentation durable, zéro plastique.

L'accompagnement s'appuiera sur des démarches réussies de collectivités comme Lauris (Vaucluse) et Saint-Rémy de Provence (Bouches-du-Rhône), certifiées 'Ecocert en cuisine' niveau 3 et engagées depuis plusieurs années dans une restauration collective durable, de saison, bio et locale. Parmi les objectifs visés, il s'agira de favoriser le développement d'une alimentation locale, de qualité, respectueuse de l'environnement pour tous, de faire monter en compétences les collectivités pour répondre à des enjeux réglementaires et territoriaux, ou encore de permettre les échanges et la mutualisation d'expériences ainsi que la mise en réseau des acteurs.

Les 26 collectivités retenues par l'ARBE :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Alpes de Haute-Provence : Seyne-les-Alpes
Alpes-Maritimes : Biot, Carros, Villeneuve-Loubet, Mougins, La Colle sur Loup, Saint-Jeannet
Bouches-du-Rhône : Berre l'Etang, Port Saint-Louis du Rhône, La Roque d'Anthéron, Simiane-Collongue, Lambesc, Jouques, Venelles
Var : Collobrières, La Farlède, Syndicat intercommunal de restauration collective, Saint-Cyr sur Mer, Vidauban, Roquebrune-sur-Argens, Néoules
Vaucluse : Valréas, Carpentras, Malaucène, Courthézon, Caromb

Etat de catastrophe naturelle reconnu en Vaucluse : un délai très court pour faire sa déclaration

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Au titre des mouvements de terrain survenus lors des intempéries fin 2019, l'arrêté interministériel du 14 septembre 2020, publié au journal officiel le 24 octobre 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, la commune de Grambois.

Au titre de la sécheresse et réhydratation des sols 2019, l'arrêté interministériel du 15 septembre 2020, publié au journal officiel ce jour, 25 octobre 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, les communes suivantes : Apt, Beaumes-de-Venise, Bonnieux, Buisson, Caromb, Châteauneuf-du-Pape, Courthézon, Entrechaux, Loriol-du-Comtat, Monteux, Orange, Saignon, Saint-Marcellin-lès-Vaison et Vaison-la-Romaine.

Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 10 jours au maximum à compter de la publication de l'arrêté au journal officiel, soit le 4 novembre 2020, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

Les arrêtés sont consultables ICI

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Courthézon : le wifi gratuit grâce à l'Europe



Avec le réseau 'WIFI4EU', Courthézon dispose désormais d'un réseau wifi public gratuit. Pour cela, la commune abrite 11 bornes relais se situant place Daladier, à la salle polyvalente, à la gare, dans les parcs Charles de Gaulle et du Couvent, devant l'office de tourisme, dans les salles de la Roquette et du Daumier, au stade de la Roquette, au kiosque de l'avenue Gambetta et au belvédère.

L'ensemble de ce dispositif a pu être déployé grâce au programme Wifi4EU de l'Union européenne (UE)

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

de promotion du wifi gratuit dans les lieux publics. Dans ce cadre, la municipalité de Courthézon a pu ainsi bénéficier d'une aide européenne de 15 000 €.

Courthézon figure parmi les 5 communes vauclusiennes (avec Apt, La Bastidonne, l'Isle-sur-la-Sorgue, dont les bornes sont opérationnelles depuis mars dernier, et Valréas) ayant été retenues par l'UE lors du premier appel à candidature lancé fin 2018. Depuis, la ville de Carpentras a également rejoint, mi-2019, cette liste dans le cadre d'un nouvel appel à projet européen.